



**HAL**  
open science

## L'articulation des dimensions nationale, régionale et internationale de la politique pétrolière bolivarienne

Achraf Benhassine

► **To cite this version:**

Achraf Benhassine. L'articulation des dimensions nationale, régionale et internationale de la politique pétrolière bolivarienne. Tribune des Economies Latino Américaines "Les grands défis du secteur énergétique en Amérique latine", Maison de l'Amérique latine, Jun 2007, Paris, France. halshs-00372726

**HAL Id: halshs-00372726**

**<https://shs.hal.science/halshs-00372726>**

Submitted on 2 Apr 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Laboratoire de Recherche  
FRE 2664  
CNRS – UPMF- Grenoble

## **L’articulation des dimensions nationale, régionale et internationale de la politique pétrolière bolivarienne**

Achraf BENHASSINE

**Colloque « Les grands défis du secteur énergétique en Amérique latine »**

**1<sup>er</sup> juin 2007**

Maison de l’Amérique latine,  
217 boulevard Saint Germain – 75007 Paris

**Laboratoire d’Economie de la Production et de l’Intégration Internationale**  
**LEPII** ✉ UPMF - BP 47 - 38040 Grenoble cedex 9  
1221, rue des résidences - 38400 Saint Martin d’Hères  
Tél.: 00 33 4 76 82 56 92 ✉ Télécopie : 00 33 4 76 82 59 89  
[lepii@upmf-grenoble.fr](mailto:lepii@upmf-grenoble.fr) ✉ <http://www.upmf-grenoble.fr/lepii>

# **L'articulation des dimensions nationale, régionale et internationale de la politique pétrolière bolivarienne**

Achraf Benhassine<sup>1</sup>

Depuis l'élection d'Hugo Chavez à la présidence de la république en 1999, l'industrie pétrolière vénézuélienne a connu de nombreux changements et bouleversements qui ont modifié en profondeur ses structures internes, ses orientations stratégiques et ses mécanismes de régulation. Ainsi, entre 1999 et 2001, le gouvernement Chavez a instauré une nouvelle constitution pour le pays, a réformé le régime fiscal et a promulgué de nouvelles lois sur les hydrocarbures gazeux et sur le pétrole. Entre 2001 et 2003, l'accentuation de la polarisation politique du pays, le coup d'état avorté et la grande grève de décembre 2002 à février 2003 ont entraîné d'importantes perturbations dans le secteur pétrolier vénézuélien. Depuis lors, le gouvernement adopte une attitude résolument processive en matière d'hydrocarbure qui le conduit à empiéter sur les prérogatives de la holding pétrolière PDVSA, à redéfinir les termes contractuels ainsi que ses relations avec les opérateurs pétroliers privés et enfin à utiliser les ressources naturelles de son sous-sol pour initier de nouvelles formes de coopération régionales et internationales.

Au travers cet article, nous nous interrogerons sur les tenants et les aboutissants de la politique pétrolière Bolivarienne, c'est-à-dire de la politique pétrolière initiée par le gouvernement Chavez. Quid de l'activité pétrolière et gazière au Venezuela ? Quid des rapports entre les différents acteurs de l'industrie ? Quid des initiatives d'intégrations régionales et de coopération avec les industries des pays du sud ?

Afin de répondre aux questions posées, nous développerons un argumentaire autour de deux points. Nous traiterons dans un premier point de la dimension domestique de la politique pétrolière bolivarienne. Nous montrerons que la politique pétrolière menée par le gouvernement Chavez depuis 2003 s'inscrit dans un processus de re-étatisation des activités de l'industrie des hydrocarbures. Celui-ci ne consiste pas à exproprier ou nationaliser les actifs des compagnies pétrolières étrangères présentes sur le sol vénézuélien, mais à renforcer le rôle et les prérogatives de l'Etat dans le développement du secteur des hydrocarbures vénézuéliens. Pour cela, nous analyserons l'évolution des relations et des rapports entre l'Etat vénézuélien et les opérateurs pétroliers privés. Ensuite, dans un second point, nous traiterons de la dimension régionale et internationale de la politique pétrolière bolivarienne. Nous montrerons que les prolongements régionaux et internationaux de la politique pétrolière du gouvernement Chavez renforcent davantage le rôle et les prérogatives de l'Etat dans la régulation des activités liées aux hydrocarbures. Pour cela, nous montrerons qu'il y a une cohérence et complémentarité entre la stratégie domestique et la stratégie régionale et internationale du Venezuela

---

<sup>1</sup> Attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche. CNRS/LEPPII, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, France Email : Achraf.Benhassine@upmf-grenoble.fr

## I- Dimension domestique de la politique pétrolière bolivarienne

*Dans un premier point, nous nous attacherons à analyser la politique pétrolière menée par le gouvernement Chavez depuis 2003. Comment celle-ci évolue-t-elle et quels sont ses impacts sur les relations entre l'Etat vénézuélien, PDVSA et les opérateurs pétroliers privés ?*

L'instabilité politique et les incertitudes liées à la conduite de la politique pétrolière nationale ont conduit une partie des effectifs de la holding pétrolière à abandonner leur poste<sup>2</sup> et à bloquer l'accès aux installations pétrolières du groupe durant plus de 7 semaines. Au premier trimestre 2003, la priorité du gouvernement vénézuélien consiste à remettre les capacités de production de PDVSA en état d'extraire des volumes de brut à un niveau au moins comparable à celui qui prévalait quelques mois auparavant, soit un volume de 3 Mbj<sup>3</sup>.

La grève dans le secteur des hydrocarbures vénézuéliens a mis en évidence les problèmes de gouvernance de l'industrie pétrolière vénézuélienne. Depuis le début des années 80, PDVSA a progressivement acquis une relative autonomie dans sa gestion de ses recettes et dans la conduite de sa stratégie d'entreprise. Avec la politique d'Apertura des années 90, la holding pétrolière vénézuélienne consolide davantage son autonomie vis-à-vis de son actionnaire unique qu'est l'Etat vénézuélien tout en acquérant un rôle politique de plus en plus prépondérant sur la scène publique nationale.

Pour mettre un terme à de tels procédés, le ministère de l'énergie introduit de profondes réformes qui vont dans le sens d'un rétablissement des prérogatives de l'actionnaire unique et des managers de la holding pétrolière. Les activités de PDVSA sont complètement décentralisées et sa structure simplifiée pour réduire les coûts d'opérations jugés d'exorbitants mais surtout pour prévenir toute nouvelle action de « sabotage » visant le fonctionnement des activités de production. Pour cela, les 18 000 employés ayant abandonnés leur poste ont été purement et simplement licenciés, soit un peu moins que la moitié des 42 000 employés de PDVSA. Ces renvois ont concernés en particulier les échelons élevés de la hiérarchie de la société publique et ses effectifs les plus spécialisés.

---

<sup>2</sup> La contestation envers la politique pétrolière et la volonté de reprendre le contrôle de la holding pétrolière ne faiblit pas et elle s'exprime dorénavant à l'intérieur du groupe. Plus de 6 présidents du groupe se succèdent en 3 ans à la tête de la holding pétrolière sans pouvoir concilier des orientations qui sont de plus en plus divergentes entre le gouvernement et les cadres de la holding pétrolière. Un rapport de force s'installe entre eux provoquant d'innombrables incidents dont les plus marquants et non les moindres sont le putsch contre le président de la république en 2002. Quelques mois plus tard, une grève générale des employés et des cadres de la holding pétrolière interrompt toute activité durant plus de 2 mois, entre décembre 2002 et février 2003, mettant ainsi le gouvernement face à ses responsabilités. Au terme de ce conflit qui prit fin avec la réoccupation des installations pétrolières par des partisans du gouvernement Chavez, la situation au sein de l'industrie et les relations entre le gouvernement et la holding pétrolière sont durablement affectées.

<sup>3</sup> Alors que la production de brut vénézuélien était de plus de 3 Mbj en décembre 2002, celle-ci tombe à 150 000 bj de pétrole et de 700 Mpcj de gaz le 01 janvier 2003. Avec la reprise des activités en février 2003, la production de PDVSA s'élève à 1.98 Mbj de pétrole brut et à 6 Gpcj de gaz à laquelle se rajoute 350 000 bj de brut synthétique de la ceinture de l'Orénoque et de 300 000 bj provenant de la production des sociétés opérant dans le cadre des contrats d'associations. La production totale du Venezuela s'élève de nouveau à 2.5-2.6 Mbj.

Même si PDVSA a réussi à retrouver des niveaux de production plus ou moins comparables à ceux qui prévalaient avant la grève, il n'en demeure pas moins que l'interruption prolongée des activités aura nécessairement des conséquences structurellement néfastes sur la production des gisements les plus complexes, c'est-à-dire ceux dont la structure géologique demande le plus d'attention et de savoir-faire. Afin de prévenir les difficultés à venir, le gouvernement Chavez agit sur des voies complémentaires en reprenant tout d'abord certains employés grévistes après s'être assuré de leur fiabilité, en embauchant des techniciens étrangers et des retraités de PDVSA et enfin en confiant à des sociétés étrangères, les gisements présentant les plus grandes difficultés d'exploitation.

### Nouvelle phase d'ouverture de l'amont pétrolier vénézuélien

En mars 2003, le gouvernement Chavez décide d'ouvrir aux investisseurs privés une part additionnelle non négligeable de son secteur des hydrocarbures, en particulier dans l'amont pétrolier et gazier. On parle d'une seconde ouverture pétrolière destinée aux capitaux privés nationaux et étrangers<sup>4</sup>. Cette fois, il s'agit de sauver un secteur rendu exsangue par les grèves et les purges qui se sont succédées durant les mois précédents et de relever le niveau de production vers le niveau d'avant les grèves. Néanmoins, si il y a ouverture, celle-ci ne concerne pas l'ensemble de l'amont pétrolier puisque le gouvernement vénézuélien propose aux sociétés privées d'investir dans les gisements anciens et difficiles qui produisent du brut lourd et coûteux, tout en ayant éventuellement la possibilité d'accéder au développement de nouvelles découvertes où se trouverait des pétroles conventionnels<sup>5</sup>.

Si le gouvernement Chavez propose en priorité ces gisements matures, c'est que PDVSA n'a plus la capacité de s'occuper de ces champs qui assuraient environ 15% de sa production avant la grève. La holding pétrolière vénézuélienne doit dorénavant employer ses ressources humaines restantes aux gisements requérant le moins de technicité et les plus productifs. La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle ne peut pas assumer également le développement de découvertes récentes, essentiellement par manque de ressources financières suffisantes.

Ainsi, sans remettre en cause les associations stratégiques et les accords de convention d'opérations issus de la période d'Apertura, la loi autorise l'Etat à réaliser ses activités à travers la constitution d'entreprises mixtes à condition évidemment qu'il détienne au moins 51% du capital social et qu'elle reçoivent l'approbation des membres de l'assemblée nationale vénézuélienne. Ainsi, la contrepartie à cette nouvelle ouverture de l'amont pétrolier vénézuélien est la conformité des opérateurs privés à la loi sur les

---

<sup>4</sup> La première ouverture du secteur vénézuélien des hydrocarbures, qui a marquée la décennie précédant l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chavez en 1999, avait pour objectif de doubler la production pétrolière en 10 ans, en la portant à 3.2 Mbj en 2006.

<sup>5</sup> Pour encourager l'investissement dans ces champs, l'Etat affirme que les compagnies disposant de la technologie adaptée peuvent également les convertir en gaz si tel est leur décision. Plus de 30 TCF de gaz y ont été injecté et peuvent être récupérés par les compagnies. Certains champs sont exploités depuis plus de 60 ans. De nombreux gisements, où des quantités de gaz ont été injectées dans le passé pour soutenir l'extraction de pétrole, pourraient être ainsi être convertis à la production gazière. De plus pour ce qui est des réserves de bruts extra-lourds, celles-ci sont estimées à 100-270 milliards de barils.

hydrocarbures de 2001<sup>6</sup>. Celle-ci doit servir de cadre légal à l'exploitation des champs matures.

Néanmoins, la relance des projets d'extra-lourds se heurte, comme pour le brut conventionnel, au retard pris par l'adoption des décrets d'application de la loi de 2001<sup>7</sup>. En effet, les contrats qui ont été signés à partir de 1993 sont plus avantageux pour eux que ne sont les nouveaux contrats issus de la loi sur les hydrocarbures de 2001<sup>8</sup>. C'est pour cette raison précise que les compagnies pétrolières privées ne sont pas attirées par cette nouvelle phase d'ouverture de l'amont pétrolier.

Face au manque d'engouement manifeste des opérateurs pétroliers privés et aussi dans l'optique d'accroître le volume des recettes fiscales, le gouvernement décide de manière unilatérale de relever la redevance sur les projets de l'Orénoque de 1 à 16.66% (taux prévu par la loi sur les hydrocarbures de 2001). En octobre 2004, le gouvernement met ainsi un terme anticipé au taux de 1% qui avait fait l'objet d'un accord, en théorie, jusqu'en 2010-2012, soit 9 ans de production, avant que le taux ordinaire ne soit adopté. L'adoption de cette mesure suscite des réactions mesurées des principaux intéressés étant donné que le maintien du prix du brut à un niveau relativement haut garanti la rentabilité des projets en cours. De plus, l'impact fiscal de cette mesure semble limité puisqu'il est d'un dollar par baril de brut<sup>9</sup>.

#### Durcissement envers les opérateurs pétroliers étrangers et dégradation du climat de l'investissement

Sur fond de nette dégradation des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Venezuela, un durcissement est à l'œuvre aux dépens des sociétés pétrolières

---

<sup>6</sup> Le régime fiscal pétrolier est tout d'abord modifié le 28 décembre 2001 avant que ne soit élaborée puis adoptée une nouvelle loi sur le pétrole le 13 octobre 2001. Le nouveau régime fiscal pétrolier diminue le taux de royauté le faisant passer de 30 à 16.67% des recettes de PDVSA calculé au prix mondiaux mais augmente en contrepartie le taux d'imposition sur la rente qui passe 50 à 67.7% des bénéfices comptables de PDVSA. A cela, il ajoute une participation au bénéfice de l'entreprise par le biais des dividendes, dans les limites acceptées par le Code du commerce.

<sup>7</sup> Pour ne pas y souscrire à la loi sur les hydrocarbures de 2001, les compagnies pétrolières étrangères ne mettent pas en application les décrets de la loi. Pour cela, ils retardent les procédures de renégociation de leurs contrats de conventions avec le gouvernement vénézuélien, ce qui leur permet pendant ce temps de bénéficier encore du cadre de la loi sur les pétroles extra-lourds de 1993.

<sup>8</sup> Avec la loi sur le revenu de 1993, il leur a été accordé une exonération du paiement des redevances, c'est-à-dire de la royauté, au moins pendant les quinze premières années de l'association. Il en est de même pour ce qui est de la production de pétrole extra-lourd même si la situation est légèrement différente. Alors que le baril d'extra-lourd est vendu à un prix plus ou moins équivalant à celui du brut et que la loi définit un taux de redevance d'un sixième au minimum, mais ils obtiennent qu'au sein de la joint-ventures le taux de la royauté soit de 1% pour les 9 premières années avant qu'il ne redevienne au taux de 1/6. La seconde loi adoptée est **la loi sur les pétroles extra-lourds** dont l'objectif est de promouvoir leur production et de réactiver celle des champs inactifs. Au même moment et conformément à la mise en application de la dite loi, le Congrès vénézuélien approuve le cadre institutionnel dans lequel la production de ces pétroles s'effectue, en l'occurrence le cadre relatif aux « associations stratégiques ».

<sup>9</sup> A ce moment là, le gouvernement Chavez a désormais toutes les cartes entre ses mains puisque les majors, notamment américaines, sont là et elles sont décidées à rester (Chevron Texaco, Exxon Mobil, ConocoPhillips, Shell, Total Repsol YPF, Petrobras...). Seule BP a émis le souhait de se retirer. Le maintien à un niveau élevé du cours du brut autorise toutes les exploitations, y compris les plus coûteuses comme dans l'Orénoque. Pour les investisseurs étrangers, le Venezuela, comparé aux autres grands pays pétroliers comme l'Irak, l'Iran, l'Arabie Saoudite ou la Russie, est accessible et relativement stable.

étrangères, et premier lieu les américaines. En juin 2005, le gouvernement Chavez reproche officiellement aux compagnies pétrolières étrangères de ne pas vouloir se conformer à la loi sur les hydrocarbures de 2001 en ne convertissant toujours pas leur convention d'opération en entreprises mixtes, de ne pas respecter les volumes de production convenus et d'adopter une stratégie de surinvestissement.

Le gouvernement vénézuélien souhaite faire couler les conventions d'opérations, jusque-là peu rentables pour ses finances publiques, dans le moule de la loi sur les hydrocarbures de 2001 qui réserve la majorité de l'actionnariat à PDVSA et élève la redevance à 30%. Il reproche aux compagnies de vendre à PDVSA, pour plus de 18 dollars par baril<sup>10</sup>, un brut produit au coût de 4 dollars par baril qui est revendu par PDVSA au prix international sur les marchés d'exportation. En outre, les compagnies étrangères sont soumises dans ce cadre à l'imposition normale de 34 % sur le revenu et non pas à l'imposition relative aux activités pétrolières.

Face à cette situation, le gouvernement vénézuélien formule deux exigences vis-à-vis des sociétés pétrolières étrangères opérant au Venezuela. D'abord l'acquiescement d'une redevance supplémentaire de 30% dans le cadre des alliances stratégiques. Au travers l'adoption de cette mesure, ce sont les wind-falls profits qui sont visés<sup>11</sup>. Ensuite le gouvernement vénézuélien exige la migration des conventions d'opérations dans le cadre de la loi de 2001 sur les hydrocarbures, dont les décrets d'applications n'ont toujours pas été adoptés (en particulier les termes des futures entreprises mixtes PDVSA opérateurs étrangers). Les dirigeants des compagnies pétrolières disposent jusqu'au 31 mars 2006 pour se conformer à la loi. Au-delà de cette date, le gouvernement vénézuélien prendra les initiatives qu'il jugera adaptées en vue de faire appliquer la législation bolivarienne. Ainsi, le gouvernement vénézuélien espère le paiement d'arriérés fiscaux des sociétés pétrolières de 2 à 3 milliards pour les dernières années dont un milliard de redevance.

Découvert par ConocoPhillips en 1999 et déclaré commercial en 2002, le champ pétrolier off-shore Corocoro situé dans le golfe de Paria devait entrer en production au second semestre 2006 au rythme de production de 70 000 bj. Comme pour les champs de Paria Est et de La Ceiba, Corocoro s'inscrit dans le cadre des contrats d'exploration à risque. A ce jour, aucun baril de brut n'est extraie des gisements de ce champ à cause du retard engendré par les interruptions multiples dans les travaux de forages. Celles-ci sont dues aux désaccords qui persistent entre le gouvernement vénézuélien et l'opérateur pétrolier sur le plan de développement du gisement et sur le montant total de l'investissement. La hausse de l'investissement de plus de 200 millions de dollars par rapport à l'estimation initiale a contraint le gouvernement vénézuélien à remettre en cause, momentanément, la poursuite du projet. Un accord a été signé en février 2005 entre le gouvernement vénézuélien et ConocoPhillips prévoyant une entrée en production en 2007 au rythme de 75 000 bj, puis de 120 000 en 2009. Au même moment et pour des raisons similaires, Exxon Mobil, qui avait

---

<sup>10</sup> Le prix de vente comprend la rémunération pour services du sous-traitant, les coûts de production et le coût de capital à rembourser.

<sup>11</sup> C'est le projet Sincor qui est visé par le ministre de l'énergie puisque celui déclare que ce consortium mené par Total (38 %) n'était autorisé à produire que 114 000 bj alors que sa production réelle est de 210 000 bj. Cette prise de position est d'autant plus étonnante que le président Chavez avait annoncé en mars 2005 à Paris son intention d'approuver le projet Sincor II, destiné à doubler la production de brut synthétique du projet à 400 000 bj.

attribué un contrat à l'américain KBR dans le cadre de l'extension de Cerro Negro, dans la ceinture de l'Orénoque, a dû également interrompre ses travaux et s'est vu menacé par PDVSA de se voir exclu du projet si une révision des plans de développement des gisements et du montant de l'investissement n'était pas opérée.

Les projets pétroliers plus modestes n'avancent guère mieux, notamment ceux faisant l'objet de conventions d'opérations signées au début des années 90 afin d'améliorer la production sur les gisements matures<sup>12</sup> et dont le gouvernement Chavez réclame depuis 2001 leur conversion en entreprise mixte. Opéré par Shell, Undaneta Ouest, dans le Maracaibo est passé de 5 000 bj à 50 000bj grâce à la mise en œuvre de nouvelles technologies alors même que Shell envisageait d'investir 300 millions de dollars supplémentaires dont 100 millions pour l'année 2005. Mais la plupart des projets des budgets d'investissements proposés ont été refusés par PDVSA qui a demandé une révision à la baisse dans une proportion de 30% à 80%. Autre exemple : Harvest Vinccler, qui rassemble l'américain Harvest Natural Ressources et le constructeur vénézuélien Vinccler, a dû suspendre ses forages sur Monagas sud. En attendant un éventuel accord, le gouvernement vénézuélien a demandé à Harvest Vinccler de réduire son budget d'investissement de 70 millions de dollars à 35 millions, et de 30 % sa production qui est actuellement de 29 000 bj de brut et 80 Mpcj. Grâce à une attitude plus conciliante, seul Repsol YPF n'a pas été inquiété par les blocages systématiques du gouvernement Chavez. Ce groupe a été le premier à renégocier les termes de ces conventions d'opérations pour les adapter aux dispositions de la loi de 2001. De ce fait, Repsol YPF a permis la transformation de 13 des 32 accords de conventions d'opération.

Au niveau des projets gaziers, la situation n'est guère plus appréciable pour les opérateurs étrangers. Initialement, dans le cadre national du gaz, le gouvernement vénézuélien avait annoncé en 2001 l'exploitation des réserves de *la côte extérieure orientale*<sup>13</sup> dont les gisements recèlent 1980 Gm3 de gaz naturel. L'objectif du gouvernement Chavez est alors de réduire la dépendance du Venezuela par rapport aux ressources pétrolières en développant l'industrie gazière nationale.

Situé dans le nord de la péninsule de Paria, le projet gazier Mariscal Sucre prévoit le développement de 4 champs off-shore de 10-14 TCF, ainsi qu'une usine de liquéfaction GNL dotée d'un train de 4.7 Mt/an pour un coût total de 2.7 milliards de dollars. Celle-ci doit être alimentée par le gaz de la plate-forme de Deltana pour concurrencer la production de Trinidad et Tobago, notamment sur le marché nord-américain. Le projet gazier Mariscal Sucre se compose de Shell (32%), de Mitsubishi (8%) et de PDVSA (60%). Après la signature d'un accord cadre en juin 2002, puis d'un accord préliminaire de développement, 5 mois plus tard, la constitution de la joint-venture et le programme de développement devaient être entérinés en février 2004. Or en janvier 2005, il n'en est rien. Parmi les points en discussion entre le gouvernement et Shell se trouve le contrôle du projet et de la technologie GNL en vue d'extensions futures, la signature des contrats de vente (initialement Shell devait acquérir une part significative de la production de GNL) et la part destinée au marché

---

<sup>12</sup> Le taux de déclin est estimé à 20-25%. Plus d'une trentaine de ces accords ont été conclus avec des entreprises étrangères et, en termes matériels, ce sont des succès. Les 32 conventions d'opérations qui permettent la production de 500 000 bj.

<sup>13</sup> La cote extérieure orientale regroupe 3 zones que sont le nord de Paria, le golfe de Para et la plate-forme de Deltana.

domestique (initialement 30% de la production contre 70% à l'exportation). L'approvisionnement du marché national devient depuis 2005 essentiel pour le gouvernement vénézuélien, confronté au risque d'une pénurie de gaz entraînée par la relance attendue du pays, notamment du secteur sidérurgique.

Autre projet gazier, celui de la plate forme de Deltana qui a une surface de 23 000 Km<sup>2</sup> et des réserves prouvées de gaz de 1076 Gm<sup>3</sup>. Cette zone possède des gisements communs avec Trinidad et Tobago. Etant donné les caractéristiques des gisements de cette zone, le gouvernement vénézuélien l'a divisé en 5 blocs ouverts à la participation du capital privé. Les 5 blocs de la plate-forme Deltana (8 à 10 TCF) seront développés par les opérateurs étrangers déjà désignés pour le blocs 2 (Chevron et ConocoPhillips), le bloc 3 (Chevron) et le bloc 4 (Statoil et Total). S'y ajoutent PDVSA pour le bloc 1 et Petrobras pour le bloc 5. Les entreprises signataires ont acceptés que PDVSA prenne une participation de 1 à 35% lorsque celui-ci aura été déclaré commercial. Sur la plate forme Deltana, le gouvernement vénézuélien envisage de développer toute une infrastructure pour exploiter et produire du gaz, le transporter vers le nouveau centre de distribution à Paria, et le connecter sur Glüiria, le nouveau centre de traitement qui recevra également le gaz venant du projet Mariscal Sucre. Les investissements devraient être de 3.8 milliards de dollars jusqu'en 2008. Total a acquis en 2005 une part de 49% du bloc 4 sur la plate-forme Deltana, auprès de Statoil, pour participer aux cotés de l'opérateur norvégien à l'exploration et au développement d'un gisement gazier off shore. PDVSA peut prendre 35% lors de la déclaration de commercialité. Une fraction de la production, environ 10%, pourra être réservée au marché local.

Les débouchés naturels de ces projets gaziers sont la côte est des Etats-Unis, le Brésil et l'Europe. Le projet Mariscal Sucre s'appuie sur des accords de livraison aux installations de regazéification déjà existant aux Etats-Unis. Il pourrait en être de même pour la plate forme Deltana. Dans le gaz, le portefeuille de projets représente 14.5 milliards de dollars dont 4 pour l'extension de projets pétroliers existant, 7.5 milliards de dollars pour de nouveaux projets gaziers (dont 2.7 milliards pour Mariscal Sucre et 3.8 pour Deltana) et 3 milliards pour la pétrochimie.

#### Nouvelles orientations de la politique pétrolière vénézuélienne

Le plan semence pétrolière (siembra petrolera) ou plan d'investissement 2006-2012, présenté par PDVSA en août 2005 est qualifié par ses auteurs de national, populaire et révolutionnaire. Le but étant de porter la production pétrolière du Venezuela à 5.8 Mbj en 2012 contre 3.3 Mbj à ce moment là, dont 4 Mbj pour le seul groupe public. Au-delà de la production pétrolière, le plan d'investissement quinquennal consacre également d'importants volets au développement du secteur du gaz et du GNL, à l'accroissement des capacités de raffinage et au renouvellement des installations et des infrastructures existantes. Pour atteindre les objectifs annoncés, 56 milliards de dollars d'investissements sont néanmoins nécessaires dont 40 milliards pris en charge par PDVSA

Le plan 2006-2012 de PDVSA consacre un important volet au gaz intitulé Deltacaraïbe qui réunit les 3 projets gaziers antérieurs. Tout d'abord, le projet Mariscal Sucre est réorienté vers le marché domestique évinçant par la même occasion l'opérateur Shell. Une partie des actifs (5 TCF) doit être développée par

PDVSA à partir de 2006 avec un objectif de 600 Mpc/j en 2009 (6.2 Gm<sup>3</sup>/an), l'autre partie des actifs (9 TCF) devant l'être en partenariat avec Petrobras au rythme de 600 Mpc/j deux ans plus tard. Ensuite, les champs off-shore de Corocoro, au large de la péninsule de Paria seront mis en production en 2009 au rythme de 30 Mpc/j (310 Mm<sup>3</sup>/an) par le consortium déjà constitué entre ENI, PDVSA et ConocoPhillips. Le groupe vénézuélien se réserve également l'édification du complexe de transformation de gaz CIGMA situé à Guiria sur la péninsule de Paria. Enfin, les 29 blocs de Rafael Undaneta, dans le golfe du Venezuela continueront à être développés comme prévu initialement. Leurs réserves sont estimées à 30 TCF. Les premiers champs à terre verraient d'ici 2010, leur production multipliée par deux. Ainsi, le Venezuela ambitionne d'occuper le cinquième rang mondial pour ses réserves gazières en 2012 (350 TCF) et de produire 11.5 Gpc/j à cette date (119 Gm<sup>3</sup>/an) contre 6.3 Gpc/j à ce jour. Le gouvernement Chavez espère développer les capacités de production suffisantes qui placeront le Venezuela parmi les premiers exportateurs de GNL au monde.

Le Venezuela se fixe pour objectif la reconnaissance des réserves de la ceinture de l'Orénoque et donc son rang de numéro 1 mondial avec une projection de 312 milliards de barils, devant l'Arabie Saoudite qui détiendrait 262 milliards de barils. Cette reconnaissance est l'aboutissement d'un programme de certification lancé en 2006 par PDVSA et 7 partenaires que le gouvernement Chavez qualifie de « privilégiés » provenant de pays « amis » : Petrobras, CNPC, ONGC, Lukoil, Gazprom, Petronas et Repsol.

Toujours dans le domaine des bruts extra-lourds, le projet Orénoque prévoit la création de 27 nouveaux blocs d'exploration-production. Sur ce total, 17 seraient exploités par PDVSA avec un début d'activité prévu pour 2007 et une production projetée de 600 000 bj en 2011. Les partenaires prioritaires (en charge de la certification) se verraient attribuer 7 autres blocs en association avec le groupe vénézuélien avec un objectif de production similaire de 600 000 bj en 2011-2012.

Enfin, les partenaires traditionnels du pays, les opérateurs actuels, seront conviés à un appel d'offre de 6 blocs d'ici 2010-2011. Les projets d'extra-lourds de Machete, Zuala, Hamaca et Cerro Negro ont été rebaptisé respectivement Boyaca, Junen, Ayacucho et Carabobo. D'ici 2012, 15 milliards de dollars seront investis dans l'Orénoque dont 9 milliards par la seule PDVSA. A cet horizon, le taux de récupération doit atteindre 20% contre 8 % actuellement, pour une production de 1.2 Mbj, soit un doublement par rapport au volume actuel. Tous les développements pétroliers, extra-lourds ou non, devront désormais se conformer aux dispositions de la loi sur les hydrocarbures de 2001 avec un impôt de 50% sur le revenu (34% dans les contrats précédents) et une redevance de 30% (contre 16.66% précédemment).

Le 01 avril 2006, le gouvernement vénézuélien et PDVSA prennent le contrôle des opérations des sociétés pétrolières étrangères dans les champs de pétrole conventionnels. Ainsi, PDVSA prend le contrôle direct des activités de TOTAL et ENI qui travaillaient dans le cadre des conventions d'opérations et qui n'avaient pas terminés leurs négociations<sup>14</sup>. Au terme de ce processus de conversion, 22 entreprises mixtes dont 9 sont opérées par PDVSA et 13 des sociétés privés (4 pour

---

<sup>14</sup> Total arrivera à se mettre d'accord avec le gouvernement vénézuélien dans les semaines qui suivront alors que pour ENI, les choses sont beaucoup moins évidentes.

PETROBRAS, 2 pour BP, 1 pour Chevron, Shell, Repsol, Perenco, Tecpetrol, Harvest et Vinccler), soit une production totale de 355 000 Bj à ce moment là. Au total, PDVSA assume la production de 115 000 bj sans compter les champs de ENI et de Total. Avec ces conversions, le gouvernement affirme que les coûts d'opérations vont baisser de 22 dollars par baril à 7 dollars par baril, et arriver même à 4 dollars par baril, soit le coût de production. La valeur nette de tous les actifs impliqués dans ces transactions est proche de 11 milliards de dollars. L'objet étant pour le gouvernement vénézuélien de permettre la production d'un million de baril jour de brut synthétique dans un délai de temps assez rapide et de deux millions de barils jours dans le moyen terme<sup>15</sup>. Plus récemment, en janvier 2007, le gouvernement vénézuélien a annoncé que la production d'extra-lourds, dans la ceinture de l'Orénoque et dans les opérations d'upgrading vont devenir « propriété de la nation ». Le 01 mai 2007, PDVSA détient la majorité dans les quatre consortiums qui produisent entre 550 000 et 600 000 bj de pétrole synthétique à partir des bruts extra-lourds de l'Orénoque<sup>16</sup>. D'ici 10 ans, la moitié de la production vénézuélienne proviendra de la ceinture de l'Orénoque et 90% dans 20 ans. Le processus de certification des réserves, de nouveaux forages et l'amélioration des bruts prendront 4 à 5 années.

Un important volet du programme 2006-2012 concerne la construction et l'équipement d'infrastructures de transport et de stockage d'hydrocarbures comme : l'interconnexion est-ouest, les gazoducs sous-marins sous Paria, les gazoducs vers la Colombie et le Brésil, les oléoducs jusqu'à la future raffinerie de Recife (PDVSA-Petrobras) et de même que la commande de plus de 30 tankers, dont une bonne partie est construite dans les chantiers navals brésiliens et de 6 méthaniers. Le raffinage absorbe une part de 11 milliards de dollars. Enfin, le Venezuela veut également renforcer ses positions dans le raffinage mondial. Placé au troisième rang avec une capacité de 3.2 Mbj et 25 unités de production (dont 19 à l'étranger), le pays prévoit de moderniser les usines nationales et américaines et de construire 3 raffineries à Caripito (50 000 bj), Barimas (50 000 bj) et Cabruta (400 000 bj) de bruts extra-lourds. La capacité de raffinage s'élèverait ainsi, en 2012, à 1.8 Mbj, une progression de 20% par rapport à la capacité actuelle, tout en réorientant les activités de PDVSA vers l'Amérique Latine.

Ainsi nous nous sommes interrogé sur la cohérence de la politique pétrolière bolivarienne en nous intéressant notamment à ses tenants et à ses aboutissants. Nous avons montré dans ce premier point que depuis 2003, les mesures prises par le gouvernement Chavez allaient dans le sens d'un renforcement de la présence de l'Etat dans la régulation des activités liées aux hydrocarbures vénézuéliens. Deux périodes caractérisent cette évolution. Entre 2003 et 2005, le gouvernement tente de relancer les activités pétrolières et gazières nationales avec l'appui des compagnies pétrolières étrangères qui, malgré l'intérêt qu'elles portent pour les gisements vénézuéliens, font

---

<sup>15</sup> Dernier projet en date, celui de Hamaca détenu par ConocoPhillips (40%), Chevron Texaco (30%) et PDVSA (30%). Hamaca a commencé à exporter du brut synthétique en octobre 2004 au rythme de 120 000 bj.

<sup>16</sup> Déjà en 2006, le gouvernement avait exprimé son intention d'appliquer aux projets de l'Orénoque les termes contractuels nouveaux relatifs aux projets pétroliers conventionnels, ce qui impliquait l'élévation de la participation de PDVSA dans les 4 projets de l'Orénoque de 40% actuellement à 50-60%. Le 01 mai 2007, le Venezuela a pris officiellement le contrôle des gisements de bruts extra-lourds de la ceinture de l'Orénoque sans que les compagnies pétrolières internationales ne puissent faire grand-chose. D'ici le 26 juin 2007, les négociations avec le gouvernement vénézuélien doivent aboutir au montant des compensations qui leur sont dues.

preuve d'une relative retenue refusant même de ce conformer aux décrets d'application de la loi sur les hydrocarbures de 2001. Entre 2005 et 2007, le gouvernement adopte une attitude résolument plus processive avec les compagnies pétrolières étrangères en durcissant le ton envers elles et en les contraignant notamment à inscrire leurs activités dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures de 2001. Les nouvelles orientations de la politique pétrolière bolivarienne entraînent des changements importants au sein de l'industrie se matérialisant par un afflux de nouveaux opérateurs pétroliers étrangers publics issus de « pays amis ». Ces derniers bénéficient d'un traitement préférentiel par rapport aux autres opérateurs pétroliers étrangers, notamment dans l'attribution des licences d'exploitation et de production. Néanmoins, de nombreuses interrogations subsistent sur le rôle futur de la holding pétrolière vénézuélienne, sur les relations entre l'Etat et les compagnies pétrolières étrangères, sur les relations entre l'Etat vénézuélien et les sociétés publiques des pays « amis » et enfin sur la faisabilité du plan d'investissement 2006-2012.

Quel rôle pour PDVSA ? Affaiblie depuis 2003 dans ses prérogatives, PDVSA redevient progressivement une simple compagnie d'extraction pétrolière et un organe de contrôle de l'activité des sociétés étrangères. Elle abandonne l'opération et l'exécution de projets notamment les plus sophistiqués. L'évolution de la répartition de la production nationale semble aller dans ce sens. Les opérateurs pétroliers étrangers gèrent jusqu'en 2006, 38.7% de la production pétrolière vénézuélienne (1.2 Mbj) en prenant en compte l'estimation de PDVSA qui affirme produire 3.1 Mbj pour une part de 61.3%. En prenant le chiffre moyen de 2.6 Mbj de brut (hors condensat et LGN) PDVSA ne produirait plus que 53.8% du brut vénézuélien, contre 65% en 2002.

Autre problème, la gouvernance et le management de la holding publique rareté de l'information diffusée en interne, fiabilité douteuse des données relatives aux stocks de pétrole et de gaz, faible intérêt des sociétés internationales pour les rares appels d'offres émis dans le parapétrolier, mauvais entretien des installations pétrolières et recours à de vieilles méthodes qui accélèrent le déclin des gisements. La compétitivité de la holding pétrolière vénézuélienne est mise à mal notamment parce que celle-ci œuvre, plus que par le passé, à la réalisation de missions nationales qui n'ont pas de rapport avec son activité principale. En 2004, pour un chiffre d'affaire de 60 milliards de dollars et une contribution au budget national de 11.4 milliards de dollars (impôt, redevance et dividendes), 3.7 milliards ont été consacrés au financement d'infrastructure dans le pays et de missions créées par le gouvernement Chavez au bénéfice des populations les plus défavorisées. A cela, se sont ajoutés des versements de 600 millions de dollars au fond de l'agriculture et 500 millions au fond pour le logement. A titre de comparaison, la contribution sociale de PDVSA s'élevait en 2003 qu'à 600 millions de dollars.

Cela nous conduit à nous interroger sur la politique d'investissement énoncée dans le plan 2006-2012. Celui-ci reste conditionné par la capacité de PDVSA à dépenser les budgets prévus : 40 milliards de dollars sur la période, soit une moyenne annuelle de 6 milliards. Or ce groupe, très ébranlé par les licenciements massifs de 2002, n'est pas parvenu à réaliser les investissements budgétés entre 2003 et 2006. PDVSA n'est parvenue à investir que 2 milliards de dollars sur les 5 milliards budgétés, moins que le montant nécessaire pour le simple maintien de la production qui est de 3 milliards

de dollars. Rien ne prouve que le budget prévu pour 2006-2012 permette d'accroître les capacités de production au niveau affiché.

Autre interrogation : quel sera le rôle des compagnies pétrolières étrangères au terme de ce processus. L'exploitation du brut extra-lourds vénézuélien requiert un savoir-faire et des investissements conséquents. PDVSA n'a pas intérêt à ce que les compagnies se retirent, d'autant plus que son objectif est de doubler la capacité de production de l'Orénoque à 1.2-1.8 Mbj d'ici 2012. La présence des sociétés pétrolières publiques sur le sol vénézuélien soulève des questionnements sur le fait que ces sociétés auraient ou pas le savoir faire requis pour exploiter du brut extra-lourd et parvenir à l'objectif ambitieux que le Venezuela s'est fixé, c'est-à-dire certifier 235 Gb de réserves d'ici 2009, devenir le plus grand réservoir pétrolier et le plus grand producteur au monde, devant l'Arabie Saoudite. Quel sera le sort de ces sociétés publiques en cas de dégradation des relations diplomatiques entre le Venezuela et leur pays d'origine ? en cas de changement de régime politique au Venezuela ?

## II- Dimensions régionale et internationale de la politique pétrolière bolivarienne

*Dans ce second point, nous montrerons les prolongements régionaux et internationaux de la politique pétrolière du gouvernement Chavez. Dans quelle mesure les initiatives d'intégration énergétique renforcent le rôle et les prérogatives de l'Etat vénézuélien dans la régulation des activités liées aux hydrocarbures ?*

### De PETROAMERICA à Petroamerica

La création en 2003 d'une unité d'hydrocarbure régionale entre le Venezuela et l'Equateur constitue le début d'application de ce que sera l'année suivante, le projet de constitution d'une entreprise multi-nationale entre les pays d'Amérique Latine. Baptisé Petroamerica, le projet de constitution d'une grande entreprise latino-américaine a été relancé<sup>17</sup> le 13 mai 2004 par le ministre vénézuélien de l'énergie et des mines, Rafaël Ramirez, lors de la signature à La Paz en Bolivie d'un accord d'intégration et de coopération énergétique entre les deux pays.

Dans un premier temps, l'organisation latino-américaine de l'énergie OLADE est chargée par le gouvernement vénézuélien de réfléchir au cadre juridique le plus approprié pour le développement de la future entreprise Petroamerica. Celle-ci doit avoir le caractère d'une alliance d'entreprises nationales publiques qui, tout en respectant les décisions souveraines et le cadre juridique de chaque pays, prenne en charge le développement de tous les maillons de la chaîne énergétique. De cette manière, les pays membres pourront au travers elle, réaliser des investissements en communs nécessaires à l'exploration et à l'exploitation de leurs ressources renouvelables ou pas, mais aussi mettre en œuvre leur propre circuit de commercialisation. L'objectif est alors de dépasser les déséquilibres structurels existant entre les différents pays, notamment en matière énergétique, tout en

---

<sup>17</sup> Au milieu des années 90, le projet de constitution d'une grande entreprise énergétique latino-américaine avait été évoquée par les dirigeants de ces pays mais sans pour autant que celui-ci n'aboutisse à sa création d'une entité ou d'une structure.

permettant une mutualisation des moyens financiers et des procédés techniques. Pour cela, le ministre vénézuélien de l'énergie et des mines multiplie les initiatives de ralliement au projet en incitant les Etats de la région et leur société pétrolière publique comme la société pétrolière bolivienne YPFB, argentine Enarsa et brésilienne Petrobras à y adhérer.

Néanmoins, avant même que les experts de l'OLADE donnent leurs avis sur la faisabilité et la viabilité d'une telle entreprise régionale, les réticences politiques internes et externes conduisent le gouvernement vénézuélien à reconsidérer les contours initiaux de son initiative énergétique régionale. L'hétérogénéité des structures de gouvernance, la relation qu'elles entretiennent avec leur gouvernement, la différence de taille, de poids et de moyens ne permettent pas de réunir l'ensemble des sociétés publiques des pays de la région au sein d'une seule et même structure. De fait l'initiative vénézuélienne s'est réorientée vers la constitution d'un ensemble régional traitant des questions d'énergie et dans lequel les Etats, et non pas sociétés publiques, sont dorénavant au centre de la dynamique.

Petroamerica devient un projet d'intégration énergétique régional initié dans le cadre plus vaste de l'Alternative Bolivarienne pour l'Amérique (ALBA) que le gouvernement Chavez tente d'instaurer en Amérique du sud en contre poids au projet de Zone de libre échange des Amériques proposé par les Etats-Unis. Ses fondements ne sont pas très différents de ceux du projet initial dans la mesure où ils reposent sur les principes de solidarité et de complémentarités des pays de la région dans l'objectif d'une utilisation « juste et démocratiques » des ressources naturelles de ses populations.

Autrement dit, la nouvelle initiative doit permettre de garantir l'accès aux ressources énergétiques non renouvelables, réduire les asymétries économiques et défendre l'utilisation pour les peuples de la région de la ressource naturelle énergétique comme moteur fondamental pour la création de sociétés plus juste, plus solidaires et efficiente dans la lutte contre la pauvreté. Petroamerica est vue comme un instrument économique mais aussi politique orienté sur l'établissement de mécanismes de coopération utilisant la ressource énergétique de la région des Caraïbes, de l'Amérique Centrale et du Sud, comme base pour le développement socio-économique des pays du continent.

Pour l'accomplissement de tels objectifs, l'initiative d'intégration énergétique Petroamerica se fait à l'intérieur d'un mouvement plus large d'intégration économique et de convergences politiques entre les pays de la région. En ce sens, il est nécessaire de redéfinir les relations existantes entre les pays sur la base de ses ressources et de ses potentialités, d'œuvrer dans le sens d'une plus ample complémentarité économique, sociale et culturelle pour diminuer les asymétries de toutes natures dans la région, de réduire les effets négatifs qu'ont les coûts de l'énergie sur les économies nationales et cela d'autant plus qu'une grande partie est issue de facteurs spéculatifs et géopolitiques et enfin un renforcement des autres initiatives régionales comme le Mercosur, CAN, ALBA et la communauté sud-américaine des nations

Petroamerica prend la forme d'une structure dans laquelle sont regroupés trois initiatives sous-régionales d'intégration énergétique que sont Petrosur, Petrocaraïbe et

Petroandina. Ces initiatives évoluent sur la base d'une plate-forme commune qui prend en compte les réalités et les spécificités sous régionales et qui apporte des solutions aux besoins et aux attentes des pays membres. Un processus de négociation continu entre les Etats doit être mis en place afin de délimiter les aires de coopération et établir des accords bilatéraux entre entreprises publiques et/ou Etats. Ces accords de coopération spécifique sont aussi diverses que variés et concernent :

- l'approvisionnement de brut et de produits raffinés
- l'échange de biens et de services ainsi que le développement d'infrastructures financières
- la construction et opérations conjointes de raffineries
- la commercialisation conjointe de brut, de produits raffinés, GPL, asphaltes et de lubrifiants
- le transport et logistique
- l'exploration et exploitation conjointe de pétrole et de gaz
- la transformation et commercialisation de gaz
- la pétrochimie
- la valorisation et la production des combustibles écologiques
- la coordination des politiques publiques

### PETROSUR

Initié sous l'impulsion du gouvernement Chavez en juin 2005, le projet Petrosur est celui qui s'apparente le plus au projet initial de Petroamerica sans pour autant que ne soit mis en place une structure organisationnelle et fonctionnelle commune à l'ensemble des sociétés pétrolières publiques des pays membres. Petrosur est une initiative d'intégration régionale qui s'inscrit dans le sens du renforcement de la coopération et des alliances stratégiques entre les compagnies pétrolières étatiques du Brésil (Petrobras), d'Argentine (Energia Argentina S.A.), d'Uruguay (ANCAP : Administracion Nacional de Combustibles, Alcohol y Portland) et du Venezuela (PDVSA). L'objectif est de développer de manière intégrée les échanges entre les sociétés pétrolières de ces pays en procédant à des investissements conjoints et croisés dans des projets nationaux ou régionaux nécessitant des compétences spécifiques et des apports financiers importants.

Pour le gouvernement vénézuélien, Petrosur consolide la dimension bolivarienne de sa politique pétrolière et gazière. En effet, en permettant aux sociétés publiques des pays membres d'avoir un accès privilégié aux gisements de ces champs et à ses installations, le gouvernement vénézuélien diversifie les partenariats avec les compagnies pétrolières étrangères qui opèrent sur son territoire national tout en établissant avec elles, un nouveau type de rapport plus serein, moins conflictuel et plus en adéquation avec les intérêts des sociétés et donc des pays membres.

Plusieurs projets de modernisation, d'expansion ou de construction de raffinerie sont à l'étude en partenariat avec l'Uruguay, le Paraguay, mais c'est avec le Brésil que les relations sont les plus intégrées dans le domaine de la coopération énergétique. En février 2005, PDVSA et PETROBRAS ont signés 14 accords pour le développement de gisements de gaz, de pétrole (y compris pour les champs vénézuéliens matures) et dans la pétrochimie, aussi bien au Venezuela qu'au Brésil. De même que pour des opérations dans les eaux profondes dont elle dispose d'une expérience reconnue, Petrobras participe au développement du bloc 5 de la plate-forme de Deltana. PDVSA

et Petrobras coopèrent également au projet Mariscal Sucre notamment pour ce qui est de l'installation du complexe de liquéfaction de GNL Plus récemment, en janvier 2007, la société brésilienne a signé un accord pour produire 400 000 bj sur le permis de Carabobo (ex Cerro Negro) à partir de 2011 en y investissant la somme de 1 milliard de dollars. En contrepartie, PDVSA s'est engagé à construire une raffinerie d'une capacité de 250 000 bj à Recife pour un coût total estimé à 2.8 milliards de dollars.

Le gouvernement Chavez considère que la prolifération d'accords au sein de Petrosur lui permet de constituer une sorte de bouclier de protection autour de lui qui le protégerait d'éventuelles tentatives de déstabilisation venant de l'intérieur mais surtout de l'extérieur du pays. Les réserves pétrolières qui se trouvent dans la ceinture de l'Orénoque doivent être destinées en priorités aux investisseurs privilégiés issus de pays « amis » comme l'Uruguay, l'Argentine, et le Brésil... Pour le gouvernement vénézuélien, avec ces nouveaux forages, l'Uruguay par exemple disposerait d'une réserve pétrolière qui lui sera assurée pour 30 années. Alors si on s'attaque au Venezuela, on se sera attaqué à l'Uruguay puisque l'on menacera ses sources d'énergies.

#### PETROANDINA

Le projet Petroandina est une initiative d'intégration énergétique régionale lancée lors du XVI Conseil présidentiel andin qui a eu lieu le 18 juillet 2005 à Lima, avec la mise en place d'une plate-forme commune d'alliance stratégique entre les entités étatiques des 5 pays de la CAN que sont la Colombie, la Bolivie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela. L'objectif est de d'impulser l'interconnexion électrique et gazière entre les pays, la provision mutuelle de ressources énergétiques et l'investissement conjoint dans les projets.

Les relations entre le Venezuela et les autres pays membres de l'initiative régionale Petrosur ne sont pas de même intensité. Celles-ci sont plus ou moins proches (Bolivie), complémentaires (Equateur) ou même distantes (Colombie). Les relations politiques déterminent en fait l'intensité des relations économiques et donc énergétiques entre l'ensemble des pays membres. Néanmoins, les intérêts des Etats priment sur leurs intérêts économiques.

Les gouvernements boliviens et vénézuéliens entretiennent des relations particulièrement étroites dans le domaine politique mais aussi dans le développement des relations économiques et énergétiques. Le gouvernement vénézuélien est à l'origine de nombreux projets visant à promouvoir l'industrie du gaz et l'approvisionnement gazier des boliviens. Ainsi au-delà même de l'investissement financier et des prêts préférentiels octroyés à la Bolivie, les réformes initiées par le gouvernement d'Evo Morales s'inspirent fortement des réformes engagées quelque temps auparavant par le gouvernement d'Hugo Chavez. Il y a une convergence des nouveaux nationalismes dans le secteur énergétique de ces pays même si des désaccords peuvent apparaître comme pour la le projet de création d'une OPEP du gaz sud américain.

Le Venezuela a établi des accords de raffinage pour le brut équatorien à la fin de l'année 2006, en complément à l'établissement d'une unité régionale de raffinage.

L'Equateur exporte du brut mais importe de l'essence étant donné le pays ne dispose pas de capacités de raffinage sur son territoire national. Or, les dépenses en essence sont largement supérieures aux recettes engendrées par l'exploitation et l'exportation du brut. L'Equateur se trouve pris au piège de l'échange inégal par faute de moyens financiers nécessaires pour acquérir ou développer des capacités de raffinage. Grâce à l'initiative d'intégration énergétique Petroandina, Petroecuador peut utiliser les raffineries vénézuéliennes pour un coût inférieur à celui pratiqué dans les raffineries des multinationales. Ainsi la stratégie de coopération régionale permet combler les déficiences structurelles des industries des pays andins.

Avec la Colombie, les relations sont plus complexes du fait des nombreux différends de nature historique, politique, de leadership... La questions de la délimitation des frontières et des contours des réserves entre les deux pays a un impact certain sur la volonté des deux pays à coopérer dans le cadre de l'initiative Petroandina.

### PETROCARAIBE

L'initiative d'intégration énergétique régional Petrocaraïbe<sup>18</sup> est conçue comme un processus capable d'assurer la coordination et l'articulation des politiques énergétiques des pays de la zone des caraïbes. Elle inclue le pétrole et ses dérivés, le gaz et l'électricité, ainsi que le domaine de la coopération technologique et le développement des infrastructures énergétiques. Néanmoins, cette nouvelle initiative ne remet pas en cause les accords de même nature comme le Pacte de San José de 1980 et comme l'accord de Caracas de 2000.

Le projet Petrocaraïbe est une initiative de coopération énergétique basé sur un système de solidarité entre les membres. Proposé par le gouvernement vénézuélien, celui-ci a pour objet de résoudre les asymétries relatives à l'accès aux ressources énergétiques, notamment par l'intermédiaire d'un nouveau schéma d'échange favorable, et équitable entre les pays de la région des Caraïbes. Le Venezuela propose aux pays des Caraïbes, l'adoption un nouveau modèle de développement pour leurs économies nationales basé sur des relations ne relevant pas de l'échange inégal mais davantage de relations non marchandes qui prennent en compte les spécificités et les contraintes de chaque pays.

Les conditions financières sont très attractives pour les pays membres puisqu'ils bénéficient d'un prix préférentiel de -25% pour l'approvisionnement en ressource énergétique et un délai de paiement assez long. Pour ce qui est des investissements liés aux infrastructures, le délai de remboursement est encore plus long puisqu'il est de 17 années avec un taux d'intérêt ne dépassant pas les 2%. De plus, le Venezuela accepte qu'une partie de sa dette envers ces pays soit payée en bien et service qu'ils sont disposés à offrir avec des prix qui les avantages dans la mesure où ceux-là sont supérieurs aux prix du marché. En fait, au travers ces mesures privilégiées, le

---

<sup>18</sup> Cette organisation est née le 29 juin 2005, grâce à l'Accord de coopération énergétique souscrit par 14 pays des Caraïbes lors de la première rencontre des chefs d'Etat des caraïbes, à Puerta de la Cruz au Venezuela. Les pays membres de Petrocaraïbe sont Antigua y Barbuda, Bahamas, Belice, Cuba, Dominica, Grenada, Guyana, Jamaïca, República Dominicana, San Cristóbal y Nieves, Santa Lucía, San Vicente y las Granadinas, Surinam, et Venezuela. Il a noté que Trinidad et Tobago, le seul pays disposant de réserves de gaz, ne fait pas partie de l'accord Petrocaraïbe.

Venezuela assume un rôle de leadership dans la région des caraïbes en offrant à ses pays une assistance en matière énergétique, économique et financière.

### Autres initiatives d'intégration énergétiques régionales

Les 3 initiatives d'intégration régionale que nous avons énoncés précédemment ne sont pas les seules qui caractérisent les relations que peut entretenir le Venezuela avec ses voisins et les pays d'Amérique Latine. Des accords de consultation et d'échange existent avec l'ensemble des pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes sans qu'ils ne s'inscrivent dans un cadre régional précis.

Dans ce sens, les gouvernements vénézuélien et de Trinidad et Tobago ont signé le 20 mars 2007 un traité d'unitisation des ressources de gaz qui bordent leur frontières communes. Cet accord, premier du genre sur le continent américain, permet aux deux pays de développer conjointement 850 Gm<sup>3</sup> de ressources estimées dans leurs gisements gaziers offshore communs, et en premier lieu Loran situé au Venezuela et Manatee situé à Trinidad qui comprennent à eux deux 206.9 Gm<sup>3</sup> de coté vénézuélien et 76.6 Gm<sup>3</sup> de gaz à Trinidad et Tobago.

Autre initiative que le Venezuela veut mettre en place est une Organisation des pays producteurs et exportateurs de gaz sud américain baptisé Opegasur. Le Venezuela est associé dans cette initiative par l'Argentine. La Bolivie et le Brésil n'y sont pas favorables pour le moment. Cette initiative doit s'accompagner de la création d'une banque de développement de l'énergie sud américaine qui s'appellera Banco del Sur. Cette banque doit permettre de financer les projets de production de gaz et de pétrole.

Ainsi les pays de l'Amérique du Sud et des Caraïbes sont au cœur de la multipolarité chère à la diplomatie dont le chef n'est nul autre qu'Ali Rodriguez, l'ancien président de PDVSA. Les hydrocarbures deviennent à partir de 2005, un axe majeur de la diplomatie vénézuélienne. Les initiatives se succèdent au niveau régional mais aussi à un niveau plus large puisque le gouvernement vénézuélien œuvre au développement de la coopération sud sud avec des pays comme la Chine, l'Iran et le Qatar pour l'exploitation gazière, le Nigeria pour l'exploitation pétrolière, mais aussi l'Inde, la Russie, et la Libye...

### Diversifications des marchés d'exportations et Développement de la coopération sud sud

Pour le gouvernement vénézuélien, les exportations de pétrole ne doivent plus être orientés vers l'approvisionnement d'un nombre limité de marchés. La diversification des marchés permet au pays exportateur de ne pas dépendre des aléas d'une relation exclusive avec son client. Plus de 80% des exportations vénézuéliennes sont destinés à l'approvisionnement du marché étasunien. C'est cette relation de forte dépendance que le gouvernement Chavez veut atténuer en réorientant son pétrole vers de nouveaux marchés. Le plan 2006-2012 prévoit un vaste volet à l'acquisition de capacités additives de transport. La somme de 2.2 milliards de dollars doit être dépensée pour acquérir 42 navires pétroliers, dont 14 VLCC, pour assurer 45 % des exportations vénézuéliennes. PDVSA possède actuellement une flotte de 21 tankers qui lui permet de transporter 26% de ses exportations.

Tout en continuant ses exportations pétrolières vers les Etats-Unis qui absorbent la majeure partie de son pétrole, le Venezuela manifeste une nette intention de diversifier ses exportations, entre autres vers la Chine à laquelle, le pays s'est engagé à livrer des quantités croissantes de brut. A cet effet, le Venezuela et le Panama ont lancé une étude sur la remise en état de l'oléoduc transpanama, d'une capacité de 800 000 bj.

La Chine deviendra l'un des principales destinations du pétrole vénézuélien. le Venezuela ne lui a fourni que 14 000 bj de pétrole en 2004, 80 000 bj en 2005 et plus de 300 000 bj en 2006. La progression est d'autant plus importante que ces volumes risquent de croître davantage puisque le Venezuela, qui produit actuellement 2.7 Mbj, envisage d'accroître sa capacité à 5.1 Mbj en 2012. A coté de la, des projets dans amont sont à l'étude notamment dans l'est du Venezuela entre PDVSA et la compagnie nationale chinoise CNPC. En mars 2007, CNPC a convenu de produire conjointement avec PDVSA 400 000 bj dans l'Orénoque. En contre partie, PDVSA devrait de son côté investir dans 3 raffineries en Chine.

Ainsi le gouvernement Chavez initie à partir de 2005 un processus d'intégration énergétique régionale avec les pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Nous avons montré dans le second point la volonté du gouvernement Chavez d'être le pivot des initiatives en proposant des programmes de coopération énergétique en adéquation avec les spécificités et les caractéristiques propres à ses partenaires régionaux. Néanmoins, il est à noter qu'il n'y pas de réelle dynamique d'intégration régionale dans la mesure où ce sont les relations bilatérales entre le Venezuela et les pays de la région qui prévalent dans le cadre des initiatives Petrosur, Petroandina et Petroandina. Les relations énergétiques entre les pays tiers ne s'inscrivent pas dans ce cadre là. Nous avons montré que les initiatives d'intégration énergétiques régionales permettaient au gouvernement Chavez d'assurer un rôle de premier plan sur la scène continentale, notamment en exerçant une influence plus ou moins forte sur les politiques énergétiques de ces pays. Néanmoins de nombreuses interrogations subsistent sur les choix, les équilibres à faire et la rentabilité à terme des projets d'investissements régionaux par rapport aux projets nationaux. Le même questionnement se pose pour la stratégie de coopération sud-sud et la diversification des exportations d'hydrocarbures.

Avec sa prise de fonction en janvier 2007 pour son nouveau mandat, le président Chavez a déclaré qu'il allait changer pour une deuxième fois le nom officiel de République vénézuélienne. Celle-ci passera de bolivarienne à socialiste. Alors qu'elle faisait une place aux capitaux privés nationaux dans ses premières réformes, la nouvelle constitution en préparation veut maintenant étendre le contrôle de l'Etat à tous les secteurs significatifs d'activité économique. La Constitution sera mandée pour rendre possible ces modifications. Actuellement, le secteur privé peut détenir des parts dans des filiales de la société d'Etat, ce qui ne sera plus le cas. En outre, le contrôle de l'Etat que la Constitution limite au pétrole, sera étendu à toutes sources d'énergies fossiles. Avec ces nouvelles dispositions et à force de d'étendre les prérogatives étatiques en matière de régulation des activités énergétiques, est ce que l'industrie pétrolière vénézuélienne ne s'oriente pas vers une nouvelle nationalisation de ses structures ? Est-ce vraiment dans l'intérêt dans l'Etat vénézuélien ? Quels scénarios sont à envisager pour le développement de l'industrie pétrolière vénézuélienne ?

## Références Bibliographiques :

BENHASSINE Achraf, “ El petróleo y el ALCA: De la difusión de un modelo institucional a la transformación de las industrias petroleras latinoamericanas ” dans *¿ Hacia la integración de los mercados petroleros en Américas ?* sous la direction de Isabelle Rousseau, El Colegio de Mexico, Mexico D.F, 2006, pp. 107-130

BOUE Juan Carlos, “El programa de internacionalización de PDVSA : ¿triumfo estratégico o desastre fiscal ”, *Revista Venezolana de Economía y de Ciencias Sociales*, 2002, Vol 8 (mayo-agosto), pp 237-282

BOUSSENA S., PAUWELS J.-P., LOCATELLI C., SWARTENBROEKX C., 2006. *Le défi pétrolier : questions actuelles du pétrole et du gaz*, Vuibert, Paris, 496 p

BILLIG Michelle, “The Venezuelan oil crisis: How to secure America’s energy”, *Foreign Affairs*, Volume 83, N°5, September/October 2004,

CAMPONDONICO Humberto. *Reformas e inversion en la industria de hidrocarburos de America Latina*, Serie recursos e infraestructura n°78, Naciones Unidas, CEPAL, Santiago de Chile, octubre 2004, 121 p.

CORONEL Gustavo, “ PDVSA’s crisis a tragedy for Venezuela” , *Oil and Gas Journal*, 2003, Vol 101. n° 9, pp 20-23

CISNEROS- LAVALLER Alberto, “Venezuelan crisis: oil policy implications”, *Geopolitics of Energy*, August 2003, pp. 7-12

DITTRICK Paula, “National Oil companies invest beyond borders”, *Oil and gas Journal*, July. 17. 2006, pp 18-24

ELLNER Steve. “ Respuestas al debilitamiento del estado y la sociedad venezolana en la época de Hugo Chávez” *Política*, Santiago, Chile, Nr. 42 (Otoño 2004), pp. 41-58

GONZALEZ Milko. “ El petroleo como instrumento de politica exterior en el gobierno del presidente Hugo Chavez Frias” *Revista Venezolana de Conyuntura*, 2003 Vol IX N°2 (julio-diciembre), pp. 59-87

KOZLOFF Nicolas “Hugo Chavez : Oil, politics, and the challenge to the U.S”, *Palgrave Macmillan*, New-York, 2006, 262 p.

LOPEZ MAYA Margarita, “Insurrecciones de 2002 en Venezuela: causas e implicaciones”, *Meeting of latin american studies association*, Dallas, 2003, 13 p.

MENDOZA POTTELLA Carlos, “ Vigencia del nacionalismo petrolero”, *Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales*, 2006, vol 12, n°1(ene-abr), pp.183-207

MOMMER Bernard, “Venezuela : un nuevo marco lega e institucional petrolero ”, *Revista Venezolana de Economía y de Ciencias Sociales*, 2002, Vol 8 (mayo-agosto), pp 201-207

MOMMER Bernard, “Subversive Oil” in Steve Ellner and Daniel Hellinger (eds) *Venezuelan Politics in the Chavez Era: Polarization and Socila Conllict*, Lynne Rienner, November 2002

MOMMER Bernard. “Rôle politique des compagnies pétrolières nationales dans les grands pays exportateurs : le cas du Venezuela ”, *Economie et Société, série Economie de l’énergie*, EN, PUG, n°6, 9/1994, p. 111-135

MORITIS Guntis, “Venezuela Plans Orinoco expansions”, *Oil and gas Journal*, Nov. 21. 2005, pp 54-56

ORELLANA Ivan “ National oil company planning: Pétroleos de Venezuela, 2001-2006”, The Journal of Energy and Development, Vol. 26, No. 2, 2002, pp. 181-1996

RANDALL Stephen “The Geopolitics of Energy Development in Latin America”, Geopolitics of Energy, March 2000, pp. 2-9

SULLIVAN Mark P., “Venezuela: political conditions and U.S. policy”, Congressional Research Service report, order code RL 32488, Washington D.C., May 2005, 17 p.

SEBILLE LOPEZ Philippe, *Géopolitique du pétrole*, Perspectives Géopolitiques, Armand Colin, Lassay-les-Châteaux, 2006, 480 p.

TREMBLAY Christian, “ La politique sociale du gouvernement Chavez : populisme ou pressions sociales”, Chroniques des Amériques, Montréal, janvier 2004, n°6, 10 p.

VIKAS S., ELWORTH C., “ Oil companies adjust as government roles expand”, Oil and gas Journal, Mar. 27. 2007, pp 18-25, Apr. 2. 2007, pp 22-26

WERTHEIN Peter Howard, “Venezuela’s Chavez Using oil for influence in S. America”, Oil and gas Journal, Sept 5. 2005, pp 28-30

WILLIAMS Curtis, “Venezuela pushes plan for cheap oil in Caribbean”, Oil and gas Journal, July 18. 2005, pp 26- 27

Diverses sources chiffrées dans les bases de données, MEM, PDVSA, BP....